



EU MISSIONS

SOIL DEAL FOR EUROPE

Octobre 2025

Cluster sur la pollution des sols et la dépollution

POURQUOI UN CLUSTER SUR LA POLLUTION DES SOLS ET LEUR DÉPOLLUTION ?

Le **cluster sur la pollution des sols et leur dépollution** rassemble des projets financés par la mission « Sol » de l'UE et des initiatives connexes qui s'attaquent au défi complexe de la contamination et de la dépollution des sols. La pollution demeure une menace critique pour la santé des sols, dont l'impact varie selon le contexte. Ses sources sont variées, ses impacts difficiles à inverser et ses solutions très spécifiques aux conditions locales.

Dans ce contexte, le cluster sert de plateforme collaborative où les projets peuvent explorer ensemble ces défis. En mettant en relation des chercheurs et des praticiens travaillant sur la surveillance de la contamination, l'évaluation des risques et la dépollution à travers l'Europe, le cluster contribue à harmoniser les efforts, à identifier les bonnes pratiques et à soutenir l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes.

L'un des principaux moteurs du travail du cluster est la future **directive sur la surveillance et la résilience des sols (SMRD)**, qui vise à créer un cadre juridique et technique harmonisé pour lutter contre la pollution des sols. Comme la plupart des projets de la Mission Soil ont été conçus avant la publication de la proposition de SMRD, le cluster offre un espace permettant de rapprocher la politique et la recherche, permettant aux projets de comprendre les nouvelles exigences et de coordonner leurs contributions à sa mise en œuvre.

COMMENT TRAVAILLONS-NOUS ?

Le cluster est codirigé par **ARAGORN** et **EDAPHOS** (conseillers du cluster), avec le soutien de la **plateforme Mission Soil**. Il rassemble **27 représentants enregistrés issus de 22 projets de la Mission Soil** et pourrait s'élargir par le biais de collaborations avec d'autres initiatives financées par l'UE, réseaux et organismes de normalisation. Les principaux partenaires institutionnels, à savoir la [direction générale de l'agriculture et du développement rural \(DG AGRI\)](#) et l'[Agence exécutive pour la recherche \(REA\)](#), apportent leur contribution pour orienter les discussions et garantir la pertinence des politiques. Le [Centre commun de recherche \(CCR\)](#) apporte son soutien aux résultats du cluster et aide les participants à contribuer à des ressources clés.

Le cluster est conçu comme une structure flexible, axée sur les projets, dont les réunions et les activités sont déterminées par les besoins des participants et l'évolution du paysage politique. Il fonctionne à travers :

- **des ateliers interactifs et des réunions thématiques** organisés en ligne et en présentiel ;
- **le développement collaboratif de résultats communs** tels que des recommandations techniques, des documents d'orientation et des publications conjointes ;
- **des activités de sensibilisation** qui relient le cluster aux réseaux pertinents (par exemple **NORMAN, CEN TC 444, PARC, TerraChem**) et garantissent l'alignement avec les efforts européens et internationaux plus larges en matière de contamination des sols.

Les discussions du cluster visent à refléter la diversité des contextes de pollution des sols en Europe, tels que agricoles et industriels, les sources diffuses et ponctuelles, ainsi que les contaminants historiques et émergents. Les thèmes proposés pour être explorés comprennent :

- méthodes de hiérarchisation des contaminants ;
- les outils de surveillance et les stratégies d'échantillonnage ;
- élaboration de valeurs seuils ;
- cadres d'évaluation des risques ;
- évaluation des options de remédiation naturelles et technologiques ;
- interactions entre la pollution et d'autres indicateurs de la santé des sols.

Le cluster a été lancé en juin 2025 et les discussions donnent déjà lieu à des résultats tangibles qui reflètent la diversité des expériences du projet et contribuent à la réalisation des objectifs communs. Les sections suivantes mettent en évidence l'une des premières activités issues du cluster : une publication conjointe sur les méthodologies de hiérarchisation et les travaux futurs du cluster. Cette activité répond à la fois aux besoins scientifiques et réglementaires et vise à éclairer la mise en œuvre du SMRD.

PUBLICATION CONJOINTE SUR LES MÉTHODOLOGIES DE HIÉRARCHISATION

L'article prévu est une publication scientifique coordonnée entre plusieurs projets, qui synthétise des exercices de hiérarchisation réalisés sur le terrain et des méthodologies appliquées, pour comparer la performance des approches dans des contextes européens variés. Il comparera les méthodes basées sur le poids des preuves, les critères multiples et les systèmes de notation (et leurs variantes telles que la consultation d'experts), et démontrera leurs forces et leurs faiblesses à travers une série d'études de cas harmonisées. Les études de cas porteront sur les PFAS, les pesticides et les métaux, permettant d'évaluer la performance des méthodes de hiérarchisation dans des situations riches en données par opposition à des situations pauvres en données.

Concrètement, l'équipe appliquera divers systèmes de hiérarchisation sur un ensemble d'environ 300 substances. L'article détaillera les sources des données, les hypothèses et les choix de paramètres qui influencent le classement des substances, offrant ainsi transparence et reproductibilité. Il abordera également les principaux défis de mise en œuvre liés aux programmes de surveillance, notamment la conception et la comparabilité des échantillonnages, les coûts analytiques et les limites de quantification, la manière de traiter les lacunes et les incertitudes en matière de données, ainsi que les paramètres politiques et socio-économiques qui influencent les choix. Des considérations plus générales, telles que les effets des mélanges et l'alignement avec les réglementations connexes (eau, alimentation), seront examinées afin de garantir que les résultats soient applicables à l'évaluation et à la gestion des risques.

L'équipe d'auteurs multi-institutionnelle sera composée d'une quinzaine de co-auteurs, représentant un certain nombre de projets Mission Soil et d'organisations partenaires. L'article fera l'objet d'une soumission à une revue scientifique avec évaluation par les pairs, afin de l'améliorer en intégrant les recommandations formulées lors de ce processus.



TRAVAUX FUTURS

Le cluster travaillera sur les sujets définis dans la Note de concept. Par exemple, il contribuera à affiner le récent rapport technique¹ du JRC sur l'harmonisation des données et des connaissances sur la pollution des sols, en favorisant le travail collaboratif entre plusieurs projets sur la pollution des sols (**ARAGORN, EDAPHOS, ISLANDR**) et le comité de normalisation (**CEN/TC 444 WG**). Le cluster visera à alimenter les initiatives futures, telles que la Liste indicative des sols, qui devrait être un outil clé dans le cadre de la Directive, en guidant les systèmes de surveillance nationaux et en informant les décisions politiques concernant la santé et la pollution des sols.

¹ <https://data.europa.eu/doi/10.2760/4402833>

